



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE 2024

le lundi 26 février 2024 à 18h

Salle d'escalade sous l'Auditorium - Flaine Forêt

CONVOCAATION

Conformément aux art. 10 et 11 des statuts, l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 est convoquée le lundi 26 février 2024 à 18h, à la Salle d'escalade sous l'Auditorium à Flaine Forêt. Accueil à partir de 17h.

En cas d'absence de Quorum, une **Assemblée Générale Extraordinaire** sera convoquée à 18h30 au même lieu et reprendra la totalité des points à l'ordre du jour.

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent participer ou être représentés à l'Assemblée Générale. .

ORDRE DU JOUR

- rapport moral 2023, le Président. **Vote.**
- rapport financier 2023, le Trésorier. **Vote de quitus.**
- projet d'orientation 2024, le Président. **Vote.**
- élection au Conseil d'Administration sur 4 postes à pourvoir. **Vote**

Points d'information

La situation de la station de Flaine, le domaine skiable, son évolution, les constructions (réalisations et projets), les travaux réalisés par le SIF, le site Web de l'Association, questions diverses.

L'ordre du jour est fixé par le bureau. Il peut être complété de questions diverses posées par les membres de l'association et adressées au président au moins deux semaines avant la date de la réunion sous forme de lettre simple ou de courriel. L'ordre du jour modifié sera posté sur le site web.

Etat du Conseil d'administration

Collège	Nom	Situation	Fin d'exercice
1	Non pourvu	Conseiller à élire	Fin 2023
1	Chantal Lardennois	Elue à l'AG 2021.	Fin 2023
1	Non pourvu	Conseiller à élire	Fin 2023
2	Marek Kurek	Elu à l'AG 2022	Fin 2024
2	Régis Lardennois	Elu à l'AG 2022	Fin 2024
2	François Zahm	Elu à l'AG 2022	Fin 2024
3	Thomas Heppel	Elu à l'AG 2023	Fin 2025
3	Jean-Paul Mussano	Elu à l'AG 2023	Fin 2025
3	Non pourvu	Conseiller à élire	Fin 2025

Il y a donc 4 postes à pourvoir.

Conformément aux statuts de 2016, à chaque assemblée générale, la convocation comporte la liste des postes d'administrateurs à renouveler, et les candidats devront faire acte de candidature une semaine au plus tard avant l'assemblée. Ces candidatures sont annoncées sur le site web et accompagnées d'une présentation par le candidat de sa vision de l'action de l'association et du rôle qu'il peut y jouer. Sont élus les candidats ayant obtenu le plus de voix dans la limite des places d'administrateur vacantes, et recueilli au moins 50% des suffrages exprimés.

Il est important pour l'association de pourvoir au maximum les postes prévus dans les statuts, pour assurer l'activité de l'association.

Les documents soumis à l'assemblée seront accessibles aux adhérents sur le site internet début février.

<http://associationflainoise.fr>

Convocation à l'assemblée générale 2024

<http://associationflainoise.piwigo.com>



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE 2024

le lundi 26 février 2024 à 18h
Salle d'escalade sous l'Auditorium - Flaine Forêt

POUVOIR

Mr / Mme / Mlle.....

donne pouvoir de représentation à :

avec le mandat de vote suivant : ...		Vote OUI	Vote NON
1- Approbation du Rapport Moral ...			
2- Quitus sur le Rapport Financier ...			
3- Approbation du Rapport d'Orientation ...			
4- Élection des membres du CA :		Vote OUI	Vote NON
Liste des candidats, tenue à jour sur le site web. Vote pour 4 candidats maximum	Chantal Lardennois		

Les présentations des candidats sont visibles ici : <http://associationflainoise.fr/spip.php?article3>

DATE :/...../.....
pouvoir'.

SIGNATURE précédée de la mention 'Bon pour

Ce pouvoir doit être transmis une semaine avant l'Assemblée Générale :

- par email à info@associationflainoise.fr
- ou par la Poste à l'adresse: Association Flainoise, Pollux 407 Flaine Forêt, 74300 Flaine